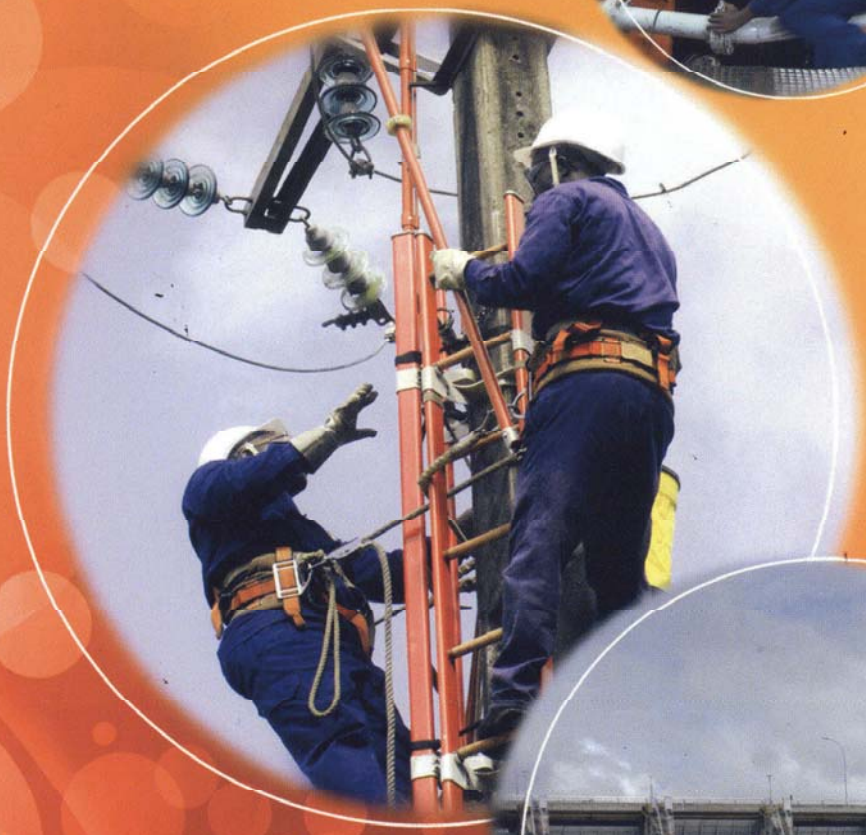

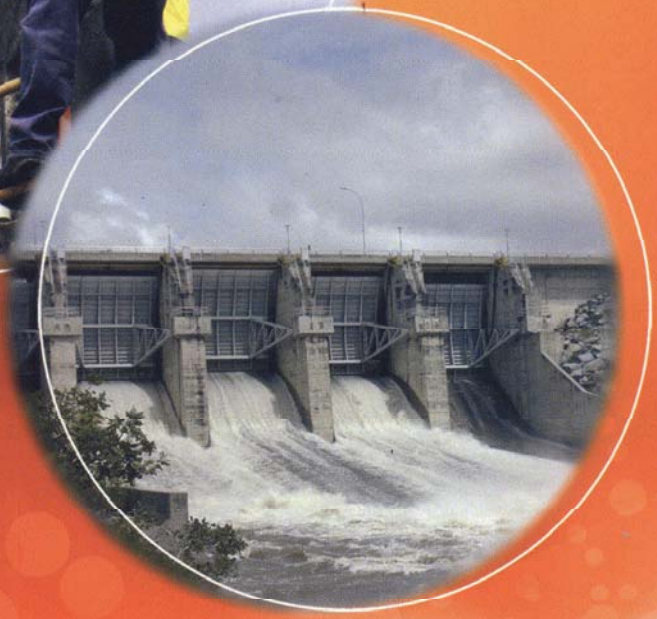

Rapport Annuel 2010

Compagnie Ivoirienne d'Électricité

SOMMAIRE

Message du Président ..... P. 2

Organisation de la Compagnie ..... P. 3

Rapport de Gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire ..... P. 4

Environnement Economique ..... P. 5

Bilan des Activités ..... P. 6-9

Bilan Social ..... P. 10

Résultats Financiers ..... P. 11-12

Bilan - Financement - Ratios ..... P. 13-15

Rapport Général des Commissaires aux Comptes sur les Comptes Annuels ..... P. 16

Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes sur les Conventions Reglémentées ..... P. 17-19

Projet de Résolutions ..... P. 20-21

Etats Financiers ..... P. 22-27

Règles et Méthodes Comptables ..... P. 28-32

MESSAGE DU PRESIDENT

M. Marcel ZADI KESSY
Président du Conseil d'Admintrisation

Mesdames et messieurs, chers Actionnaires

Année de tous les espoirs, 2010 devait voir l'aboutissement du processus de sortie de la crise sociopolitique par une élection présidentielle apaisée.
Malheureusement, ces joutes électorales tant attendues ont abouti à une crise profonde.
L'embellie qui s'annonçait et qui suscitait de grands espoirs dans des entreprises comme la nôtre, a fait place à une sévère dégradation du tissu social, économique et financier de notre pays.

Cet environnement sociopolitique ne nous a pas permis de résoudre efficacement le problème de la fraude endémique sur le réseau même si nous avions commencé à obtenir des résultats probants au niveau d'Abidjan. Par ailleurs, nous avons connu de bonnes avancées au niveau du recouvrement dans les zones CNO où les taux de recouvrement commencaient à remonter avant la crise postélectorale.

Les investissements dans les ouvrages et installations restent toujours un enjeu majeur, dont le retard continuera de perturber l'exploitation du réseau notamment le temps moyen de coupure et la qualité du produit.

Sur le plan financier, le déséquilibre s'est creusé cette année encore à cause du niveau élevé des cours du baril de pétrole et du fait de l'absence de révision tarifaire. Aussi, en l'absence de la subvention promise par l'Etat, le secteur de l'électricité peine t-il à faire face à ses engagements.

Par ailleurs, à la fin de l'année 2010 et au cours des premiers mois de l'année 2011, la crise politique née d'un contentieux électoral a débouché sur l'affrontement armé tant redouté.
Au cours de cette période, notre compagnie a enregistré des pertes en vie humaine, des dégâts matériels, économiques, financiers et des relations difficiles avec l'Autorité. Cette situation a compliqué davantage l'exploitation du service public de l'électricité.

Malgré cet environnement défavorable, la CIE ne s'est jamais détournée de sa mission de service public, qui est de produire, transporter et distribuer l'électricité à tous les habitants de la Côte d'Ivoire, quelle que soit leur appartenance religieuse, ethnique ou politique.

Cette mission a toujours été remplie par des collaborateurs, qui se sont toujours mis au service des vaillantes populations ivoiriennes, pour leur apporter un peu plus de confort et de bien-être. Parfois au risque de leur vie.

Je voudrais, leur adresser toutes mes félicitations pour cet engagement sans faille au service des populations.

Grâce à cette vision du service public, votre compagnie a toujours su, depuis 1990, traverser toutes les crises successives qui ont secoué la Côte d'Ivoire, pour continuer à fonctionner et à assumer ses obligations contractuelles.

Aujourd'hui, comme demain, par le travail de femmes et d'hommes ayant le sens du devoir et faisant preuve de professionnalisme avéré, votre entreprise continuera d'assumer toutes ses responsabilités et de toujours progresser.

Je vous remercie.

ORGANISATION DE LA COMPAGNIE

Administrateurs

ZADI KESSY Marcel		Président
ALBEROLA Marc		Administrateur
BOUYGUES Olivier		Administrateur
CASSAGNE Jean jacques		Administrateur
DIARRA Ousmane		Administrateur
Etat de Côte d'Ivoire	représenté par BOUEDY Jeanne Chantal	Administrateur
ECP FII FINAGESTION	représenté par LE GUENNOU Vincent	Administrateur
FRANCONY Michel		Administrateur
KONAN DJEDJI Flore		Administrateur
LODUGON Brice		Administrateur
PETERSCHMITT Louis		Administrateur
TAUZIAC Eric		Administrateur

Direction Générale

KONAN DJEDJI Flore	Directeur Général
KOUASSI Mathias	Secrétaire Général
TRAORE Amidou	Directeur Général Adjoint chargé du pôle PTME
EBAGNITCHIE Hyppolite	Directeur Général Adjoint chargé du pôle Distribution
KAKOU Dominique	Directeur Général Adjoint chargé du pôle AGF
ZADI Eugène	Directeur Général Adjoint chargé du pôle RSC

Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG	Commissaire aux Comptes titulaire
MAZARS & GUERARD	Commissaire aux Comptes titulaire
M. TIEMELE Yao	Commissaire aux comptes suppléant
M. ROSSE André	Commissaire aux comptes suppléant

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Mesdames, Messieurs, chers Actionnaires,

Nous vous avons convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, conformément aux statuts, afin de vous faire entendre la lecture du Rapport de Gestion du Conseil d'Administration, ainsi que des rapports de vos Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010 et sur les opérations intervenues au cours de cette période.

Nous vous demanderons, après avoir entendu ces rapports, de statuer sur les comptes et de vous prononcer sur les résolutions qui vous seront soumises.

Nous rappelons que tous les actionnaires ont eu la faculté de consulter, au siège de la société, les comptes présentés sur les imprimés conformes au plan comptable et qui sont adressés à :

- **La Direction Générale des Impôts ;**
- **La Comptabilité Nationale ;**
- **La Banque des données financières ;**
- **La Direction de l'Enregistrement.**

Votre Conseil d'Administration se tient également à votre disposition pour vous fournir, en séance, tous les éclaircissements que vous pourriez souhaiter.

ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE

• ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE

Le taux de croissance du PIB en 2010 a été de 2,4% contre un objectif de 3% et un réalisé en 2009 de 3,8%. Le ralentissement de l'activité économique en décembre a eu un impact significatif sur la croissance économique de 2010.

Selon les données de l'Institut National de la Statistique (INS), l'inflation en 2010 a été de 1,8%.

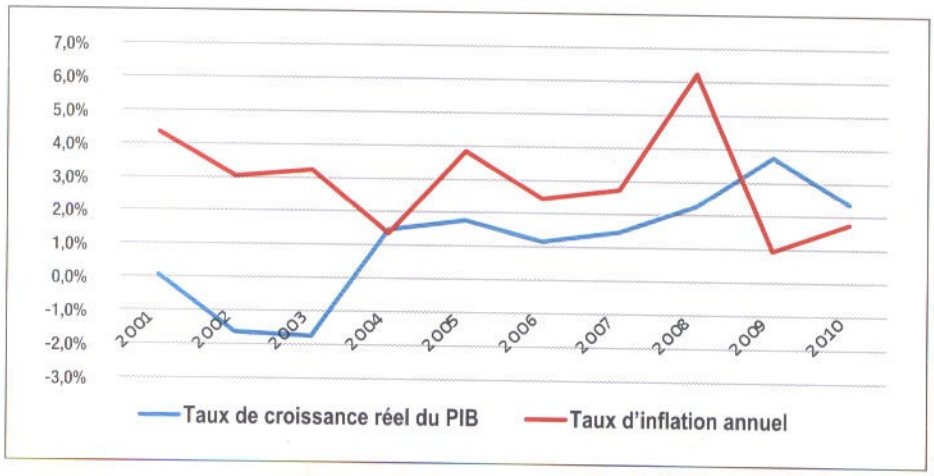

Evolution du WTI et du cours du dollar US

Après la remontée des cours sur le deuxième semestre 2009, le cours du WTI a évolué dans une fourchette de 70 à 80 USD sur 2010 avant de franchir la barre des 90 USD en fin d'année. Le cours du dollar a été très volatile sur 2010, après s'être fortement apprécié sur le premier semestre, avec un pic à plus de 550 F CFA en juin 2010, il est redescendu à 470 F CFA en octobre (-15% en 3 mois) pour s'apprécier à nouveau sur le 4ème trimestre et finir l'année à 500 F CFA.

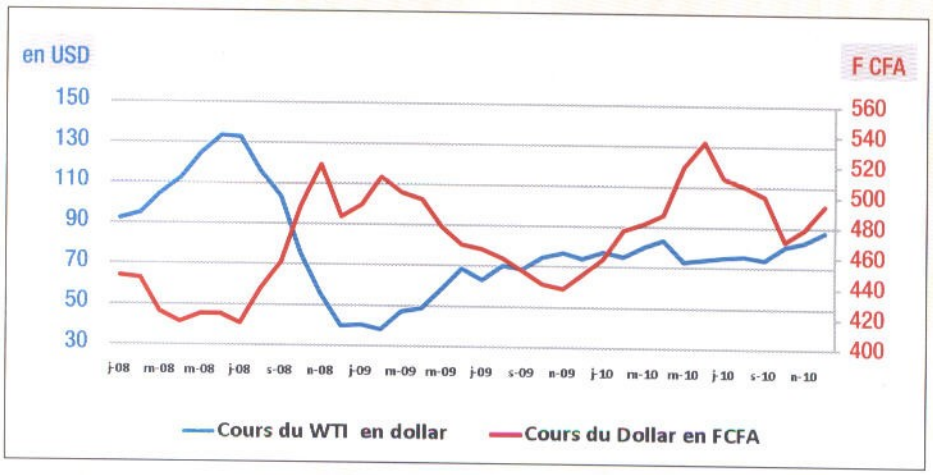

BILAN DES ACTIVITES

• LES VENTES

Les ventes HTA

A fin 2010, les ventes HTA ont atteint 1 879 GWh contre 1 750 GWh réalisées en 2009 soit une croissance annuelle de 7,4%.
Cette forte croissance, malgré le délestage, est le fait de l'amélioration de la facturation dans la zone d'Abidjan qui représente environ 70% des ventes HTA. En effet, le taux de croissance des ventes HTA à Abidjan a atteint 8,6% contre 2,6% en 2009. Cette progression est le résultat :

- des opérations de sécurisation sur les comptages des clients industriels,
- d'une activité accrue des industries de l'agroalimentaire, de la cimenterie et du plastique,
- de la préservation des zones industrielles dans le plan de délestage.

Le nombre de clients HTA passe de 3 079 à 3 255 clients à fin décembre 2010 soit une progression de 5,7%

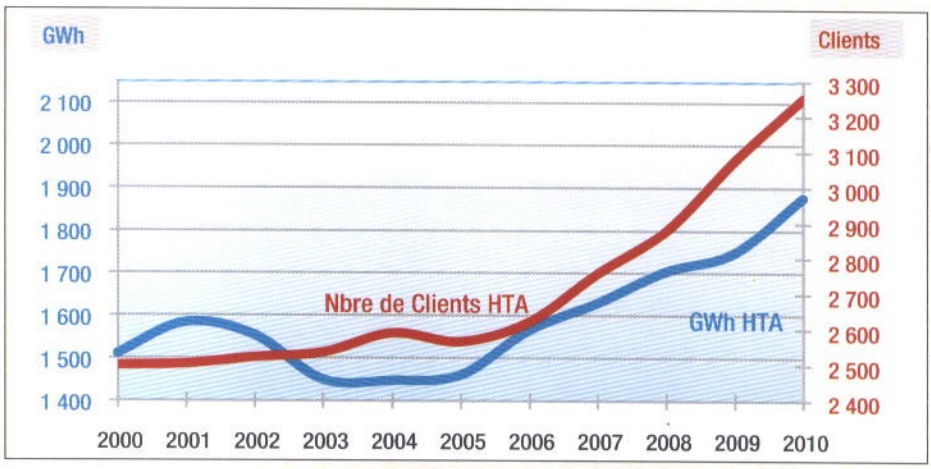

Les ventes BTA

Les ventes BTA qui s'établissent à 2 131 GWh à fin 2010, restent quasiment stables par rapport à 2009, hors rappel de facturation de la zone CNO.

Cette stagnation s'explique principalement par le délestage pratiqué sur le premier semestre.
Le nombre de clients BTA s'établit à 1 079 503 clients au 31/12/2010.

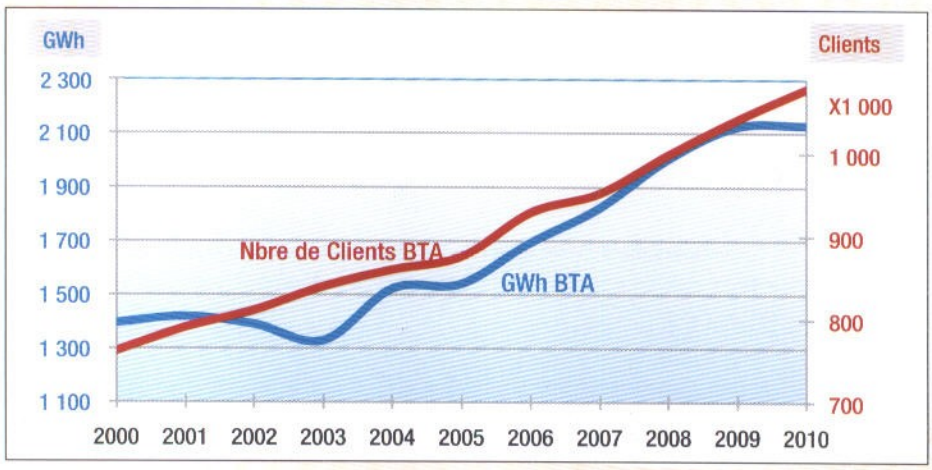

Les ventes à l'exportation

Les ventes d'énergie à l'exportation essentiellement réalisées au cours du deuxième semestre 2010, après la période de délestage, s'élèvent à 471 GWh soit une baisse de 3% par rapport aux ventes de 484 GWh réalisées en 2009.

Répartition des ventes à l'exportation

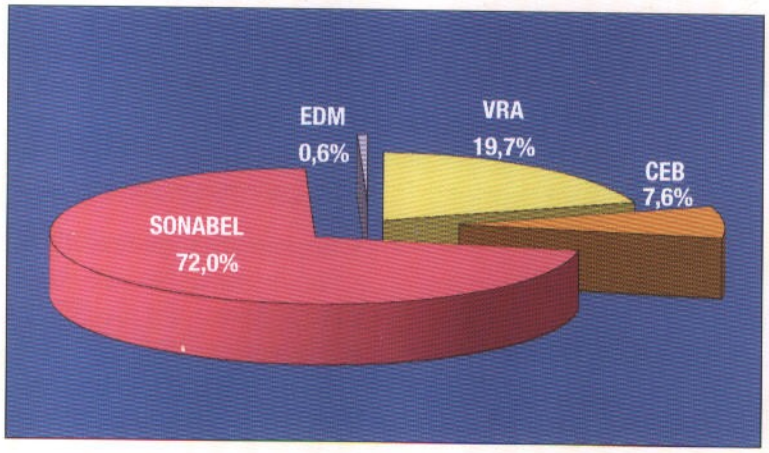

Les ventes nationales

Les ventes à fin décembre 2010 se situent à 4 010 GWh en hausse de 3,5% par rapport à 2009, hors le rappel de facturation CNO. Cette croissance limitée est fortement influencée par le délestage du premier semestre dont l'impact sur les ventes nationales est évalué à 150 GWh.

La satisfaction de la clientèle

La réalisation régulière des écoutes clients et la correction des écarts constatés ont permis de remonter les indices de satisfaction de la clientèle. Les actions mises en œuvre sont de plusieurs ordres :

• *Amélioration du professionnalisme*

- Généralisation de la démarche de prise en charge des clients au niveau du plateau commercial dans toutes les agences commerciales (accueil et caisses) ;

• *Développement de l'information*

- Gestion de l'attente des clients dans les sites sensibles avec la diffusion d'information sur les produits et services via les média box ;
- Réduction des réclamations clients relatives à la monnaie avec la mise en place de supports d'information dans toutes les agences commerciales d'Abidjan ;
- Réduction des réclamations des clients industriels avec l'envoi de SMS sur les événements du réseau ;
- Information sur le programme de délestage, prise en compte et traitement rapide des préoccupations et réclamations de la clientèle avec la création d'un site WEB dédié au délestage ;
- Gestion des événements de grande envergure (Coupe du monde, délestage…) avec l'activation d'un numéro vert.

• GESTION TECHNIQUE

Le temps moyen de coupure (TMC)

Le temps moyen de coupure global du réseau à fin décembre 2010 hors délestage systématique est de 55 h 51 mn en hausse de 3 h 30 mn (+7%) par rapport au réalisé 2009 de 52 h 21mn. Cette forte dégradation est due aux contraintes liées aux limites de capacité des ouvrages.

Les travaux nécessaires à l'amélioration du système bien qu'identifiés dans le plan triennal d'investissements n'ont pas connu de réalisation par faute de financement du Secteur de l'Electricité.

Le délestage

Au cours du premier semestre 2010, la Côte d'Ivoire a connu un délestage pour déficit de production, suite à un incident survenu le 22 décembre 2009 sur la tranche n°2 d'AZITO de 150 MW.

La capacité de production disponible est passé de **859 MW** à **709 MW** face à une demande de consommation de **876 MW** d'où un déficit de 167 MW.

A la baisse de capacité des machines, il faut ajouter un déficit de gaz, nécessaire pour la production d'électricité.
Au total 191GWh ont été délestés sur la période de février à mai 2010.

• Gestion du délestage

Dès le début du délestage, un comité de crise mixte Etat-CIE a été mis en place pour gérer la situation. Des mesures palliatives ont été prises pour atténuer le déficit :
- Fonctionnement au combustible liquide pour compenser le déficit de gaz,
- Achat et importation d'énergie sur la période,
- Réalisation d'économie d'énergie sur l'Eclairage Public,
- Location en urgence de groupes de production de 70MW pour une durée de 2 ans,
- Sensibilisation des populations aux actions d'économie d'énergie.

• Programme de délestage

L'élaboration et la mise en œuvre des programmes de délestage systématique ont été réalisées semaine par semaine en respectant les contraintes d'alimentation suivantes :
- sauvegarder les zones industrielles,
- assurer l'alimentation des stations de pompage et châteaux d'eau,
- assurer l'alimentation des centres hospitaliers,
- Assurer l'alimentation des sites stratégiques.

• Organisation de l'information

- Rencontres à l'endroit de la population, des autorités administratives, des leaders d'opinion, des organisations professionnelles et de la presse,
- création d'un site WEB dédié où sont diffusés les programmes hebdomadaires de délestage,
- affichage du programme hebdomadaire de délestage dans les agences commerciales pour information de la clientèle (secteurs et arrondissements),
- mise en place d'un Numéro Vert gratuit ouvert de 7H à 22H pour informer et répondre à toutes les préoccupations de la clientèle sur le délestage,
- envoi de messages par SMS sur le programme hebdomadaire prévisionnel de délestage aux industriels (27 523 SMS transmis).

Disponibilité des groupes

La disponibilité globale des groupes de production à fin 2010 est de 86,18% contre 84,54% en 2009.

- La disponibilité des groupes hydrauliques passe de 83,48% à 90,51%, soit une amélioration de 7,03 points. Cette amélioration est due essentiellement à la bonne maitrise des délais des travaux d'entretien de type C3 des groupes hydrauliques.

- La disponibilité des groupes thermiques passe de 85,62% à 82,47%, soit une dégradation de 3,15 points à cause de l'indisponibilité de longue durée du groupe N°2 d'AZITO, de l'Inspection Majeure (IM) de la TAG8 de CIPREL, de l'IM sur le groupe n°1 d'AZITO et de l'exploitation d'un seul groupe à VRIDI sur la période de janvier à mai 2010.

- La disponibilité globale des ouvrages de transport est de 98,33% à fin décembre 2010 en légère baisse par rapport à 2009 (98,38%).
Cette baisse de 0,05 point est essentiellement due à la dégradation de la disponibilité des transformateurs de puissance des postes sources.
Par contre, la disponibilité des lignes de transport d'énergie s'améliore, passant de 98,70% en 2009 à 99,13% en 2010, soit un gain de 0,43 point.

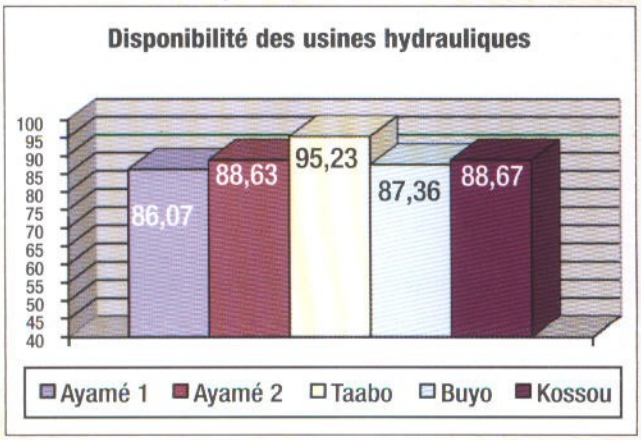

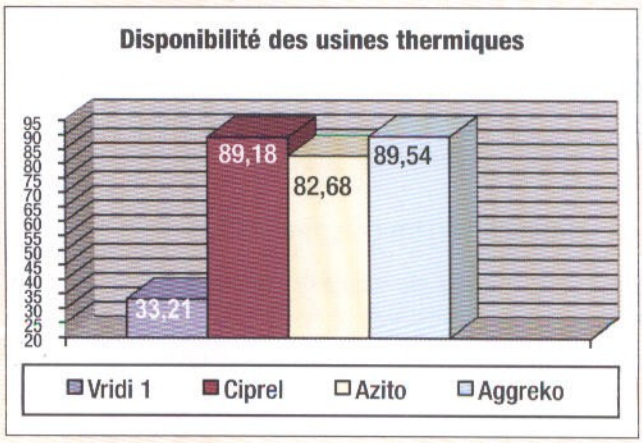

• EQUILIBRE PRODUCTION-CONSOMMATION

La production nette du système

La production nette du système électrique interconnecté en 2010 est de 5 836 GWh contre 5 758 GWh en 2009.

La répartition de la production par producteur

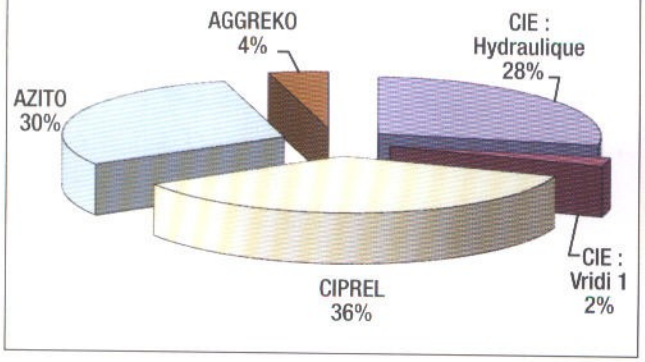

La consommation de gaz

La consommation annuelle de gaz naturel du secteur de l'électricité à fin 2010 est de 47 386 Mpc en hausse de 16,39% par rapport à 2009 (40 714 Mpc) et la consommation moyenne journalière de gaz naturel est de 130 Mpc, soit 18 Mpc de plus qu'en 2009.

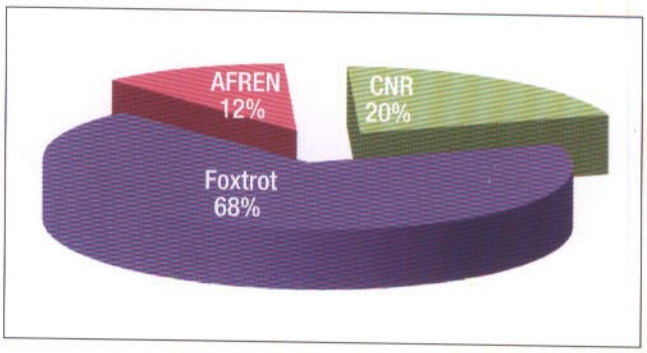

Les apports hydrauliques

Les apports hydrauliques nets de 2010 sont évalués à 2 413 GWh avec un indice global d'hydraulicité pour les 4 lacs de 1,27 supérieur à celui de 2009 (0,99).

Les apports nets enregistrent une hausse de 655 GWh (+37,3%) par rapport à 2009 (1 758 GWh).

L'équilibre offre/demande

La consommation nationale brute du réseau interconnecté d'électricité est passée de 5 315 GWh à 5 548 GWh soit une augmentation de 233 GWh (4,4%) par rapport à 2009.

La pointe maximale de puissance du réseau à fin 2010 est de 912 MW (+6,4%) contre une pointe de 857 MW en 2009. Le facteur de charge du réseau se maintient depuis plusieurs années autour de 0,70. Ce niveau de charge traduit un écart important entre la puissance moyenne délivrée sur le réseau et la pointe de charge qui exige la mobilisation de moyens de production suffisants pour le passage de la période de pointe.

La satisfaction de la demande à la pointe a été difficile à réaliser surtout lors des arrêts des groupes pour entretien ou pour panne.
Pour 2012, le déséquilibre de production s'accentuera avec la croissance de la consommation, il est impératif pour le système électrique ivoirien de se doter de nouvelles capacités de production.

Le rendement du réseau

Au niveau du rendement de distribution, la campagne d'amélioration du rendement lancée depuis 2009 porte ses fruits avec un gain de 1,6% sur Abidjan ainsi le rendement sur la zone d'Abidjan passe de 72% en 2009 à 73,6% à fin 2010. Au niveau national, le rendement de distribution enregistre une amélioration sur la période, passant de 77,2% à fin 2009 à 77,5% à fin 2010.

Malheureusement le rendement global du système électrique ivoirien continue sa baisse pour se situer à 74,4% en 2010 contre 75,2% en 2009.

Ce recul est essentiellement dû à la dégradation du rendement de transport impacté par la gestion du déficit de production.

BILAN SOCIAL

• LES EFFECTIFS

L'effectif de la CIE à fin Décembre 2010 est de 3 042 collaborateurs auquel il faut ajouter 275 CDD (contrat à durée déterminée), soit un effectif consolidé de 3 317 agents.

Le personnel est composé de 26% de femmes et de 74% d'hommes.

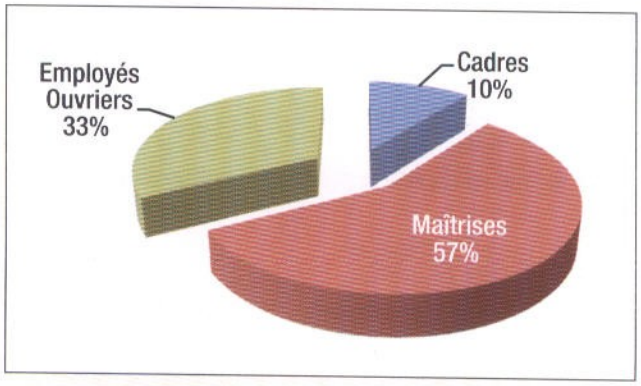

RESULTATS FINANCIERS

• PRODUITS-CHIFFRE D'AFFAIRES ELECTRICITÉ

Le chiffre d'affaires des ventes d'énergie à fin décembre 2010 s'établit à 262 444 MF CFA, soit une baisse de 2,5% par rapport à 2009.

Le chiffre d'affaires énergie est ventilé entre les différents acteurs du secteur de l'électricité avec 92 448 MF CFA pour la rémunération de la CIE soit 35% du total des ventes et 65% pour les achats de combustibles et d'énergie et la redevance.

La hausse de la production thermique (de 63% à 72% en 2010) combiné à la variation des cours du WTI et du dollar entrainent une augmentation de 40% des achats de combustibles et d'énergie qui passent de 140 Mds à 179 Mds pour le gaz et de 39 à 73 Mds pour l'énergie achetée. En conséquence, le déficit d'exploitation du secteur de l'électricité se dégrade considérablement sur la période ; de 7 970 MF CFA en 2009, il s'établit à fin décembre 2010 à 81 600 MF CFA.

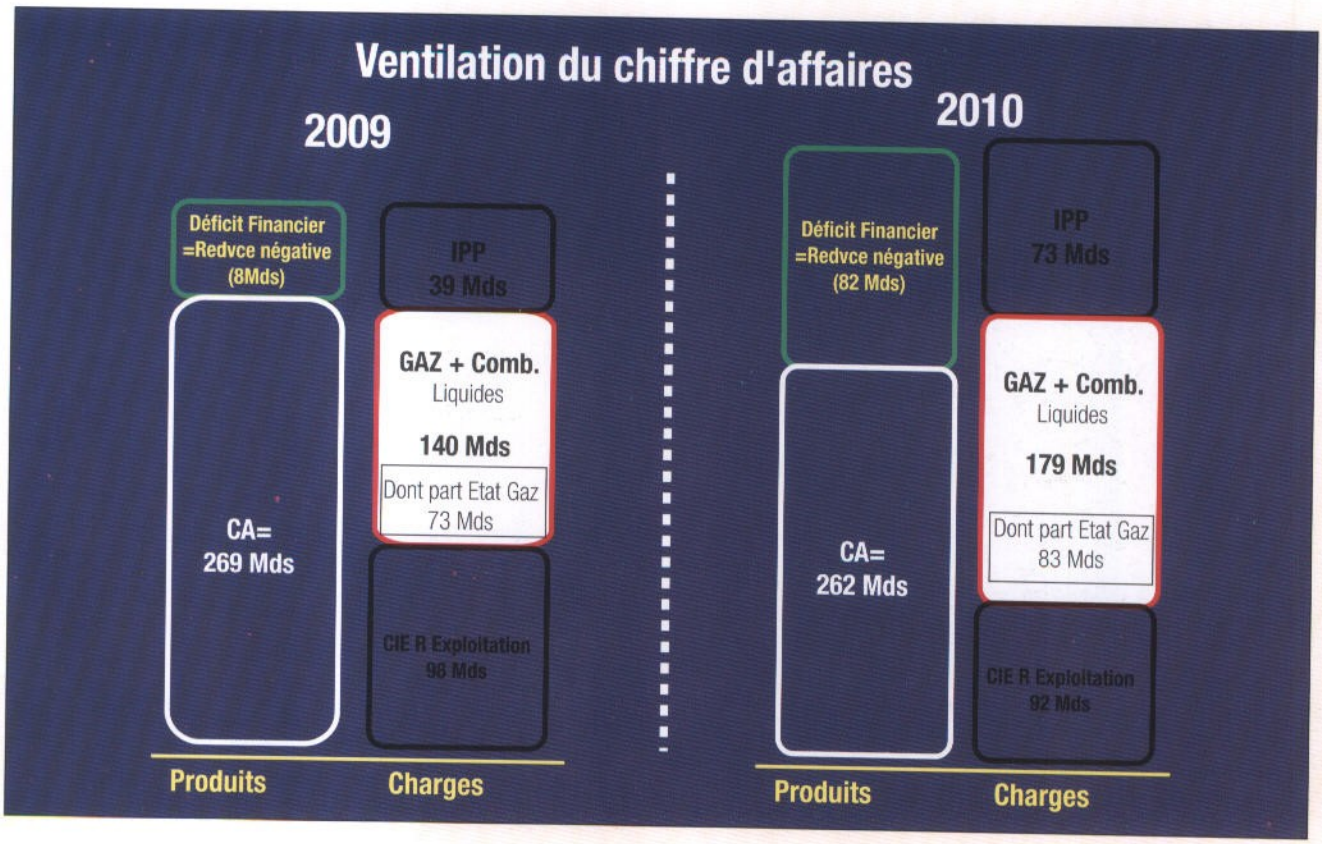

• PRODUITS PROPRES A LA CIE

Les produits propres de la CIE sont constitués de la rémunération sur les ventes d'électricité, des travaux réalisés pour le compte de l'Autorité Concédante, des travaux liés à l'exploitation et de divers produits. Ils s'établissent à fin 2010 à 114 667 MF CFA relativement stables par rapport à 2009.

Valeur en MF CFA	Réalisé 2009	Réalisé 2010	Variation
CA énergie (1)	269 209	262 444	-2,51%
Combustibles + Achats d'Energie + Redevance (2)	171 367	169 996	-0,80%
Rémunération CIE sur les ventes d'énergie (3) = (1) - (2)	**97 842**	**92 448**	**-5,51%**
Travaux (4)	3 727	8 729	+134,21%
Travaux liés à l'exploitation et divers produits (5)	12 190	13 490	10,66%
Total produits d'exploitation CIE (6) = (3) + (4) + (5)	**113 759**	**114 667**	**+0,80%**

• CHARGES PROPRES A LA CIE

Les charges d'exploitation propre à la CIE sont constituées de charges d'entretien de réseau et centrales, charges du personnel, services extérieurs et divers.

Le total des charges d'exploitation s'élève à 92 374 MF CFA en hausse de 12,8% par rapport à 2009, d'où un excédent brut d'exploitation de gestion de 22 293 MF CFA.

Valeur en MF CFA	Réalisé 2009	Réalisé 2010	Variation
Entretiens et travaux	26 758	33 270	*24,34%*
Autres services extérieurs	27 691	32 633	*17,85%*
Personnel	27 440	26 471	*-3,53%*
Total charges d'exploitation	**81 889**	**92 374**	***12,80%***

• RÉSULTATS

Le contexte sociopolitique difficile a guidé la poursuite de la politique de prudence des provisions notamment par une dotation en totalité de la rémunération de la CIE sur les consommations d'énergie des clients privés de la zone CNO. Le résultat net s'élève à 6 113 MF CFA, en hausse de 6% par rapport à 2009.

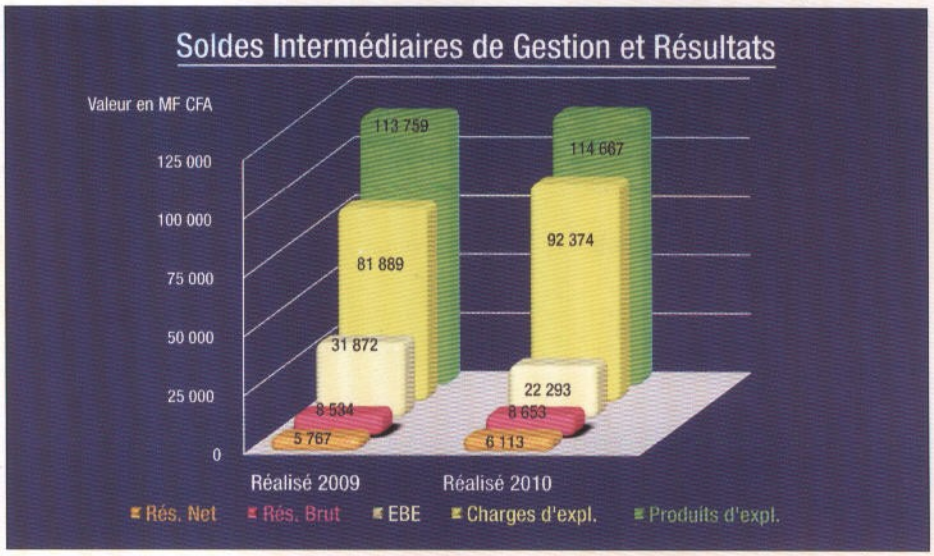

Annotation :

Le chiffre d'affaires propre de CIE n'étant pas en lecture directe dans les états comptables établis selon les normes du SYSCOHADA, les éléments des produits et des charges présentés sont issus des données de gestion de l'entreprise. Le rapprochement avec les états comptables pour la détermination de l'excédent brut d'exploitation s'analyse comme suit :

	2009	2010
Excédent brut d'exploitation comptable	**8 896**	**4 909**
Transfert de charges	7 446	11 597
Retraitements provisions	15 530	5 736
Excédent brut d'exploitation gestion	**31 872**	**22 242**

Les transferts de charges neutralisent principalement les charges supportées lors de la réalisation des travaux effectués pour le compte de l'Autorité Concédante ainsi que les charges des compteurs immobilisés sur la période.

BILAN - FINANCEMENT - RATIOS

• BILAN ACTIF

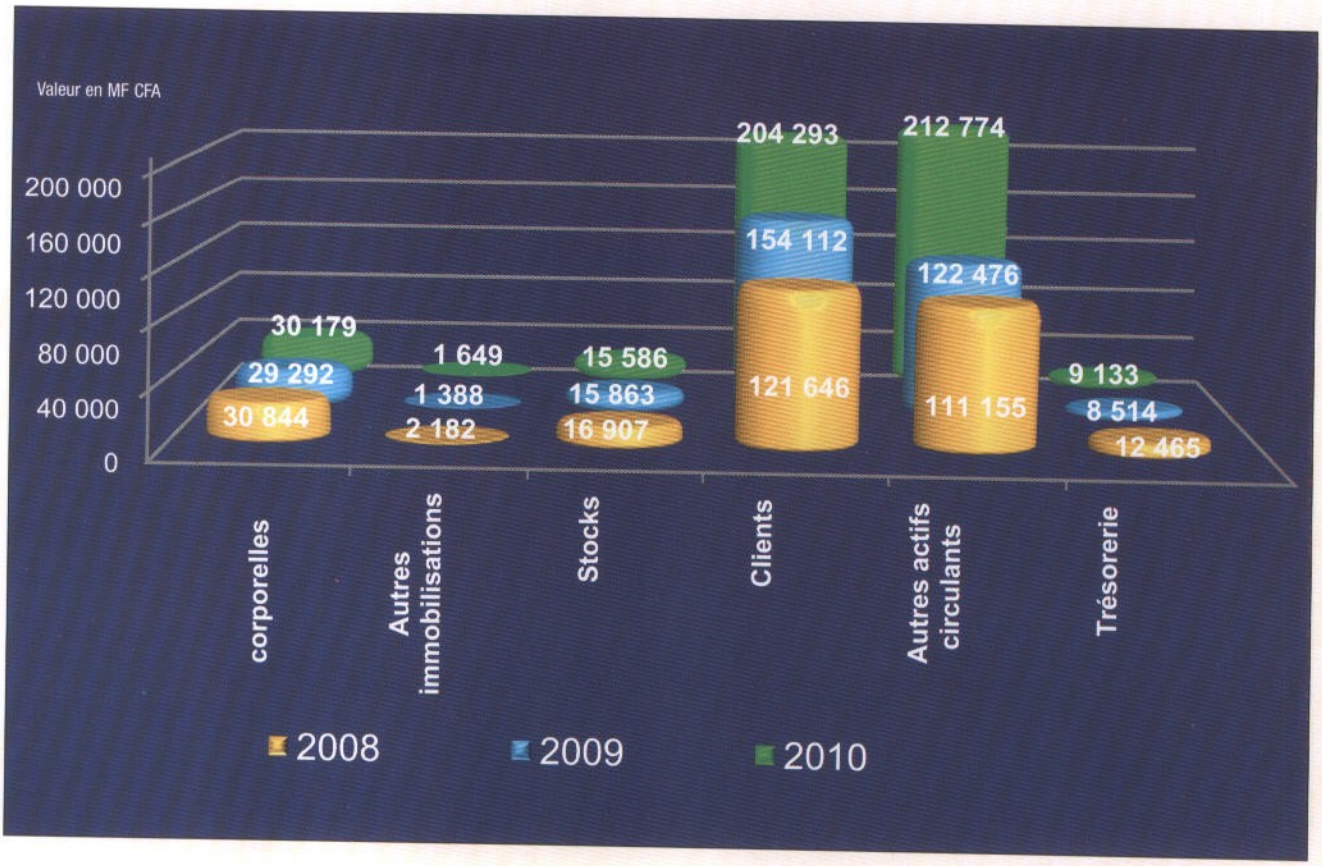

Le total de l'actif passe de 331 644 MF CFA en 2009 à 473 614 MF CFA en 2010, soit une hausse de 43% en raison de l'accroissement des clients et des autres actifs circulants.

Au 31 décembre 2010, les créances clients brutes sont égales à 241 989 MF CFA. Les provisions constituées sur les créances clients s'élèvent à 37 696 MF CFA. Après imputation de celles-ci, les créances clients nettes s'établissent à 204 293 MF CFA en hausse de 32%. La hausse des créances privées s'explique essentiellement par la baisse des encaissements liée aux effets de la situation post électorale.
On note également un accroissement des créances à l'exportation.

L'augmentation des autres actifs circulants s'explique essentiellement par l'accroissement du déficit d'exploitation du secteur de l'électricité.

• BILAN PASSIF

Le total du passif est en hausse en raison de l'évolution du passif circulant qui passe de 268 316 MF CFA à 412 868 MF CFA, soit une hausse de 54%.
Cette évolution s'explique par :

• la hausse des impayés de la part Etat gaz qui passent 149 769 MF CFA à 233 887 MF CFA.
• la hausse des dettes vis-à-vis des fournisseurs du secteur en raison de l'application du pari passu.

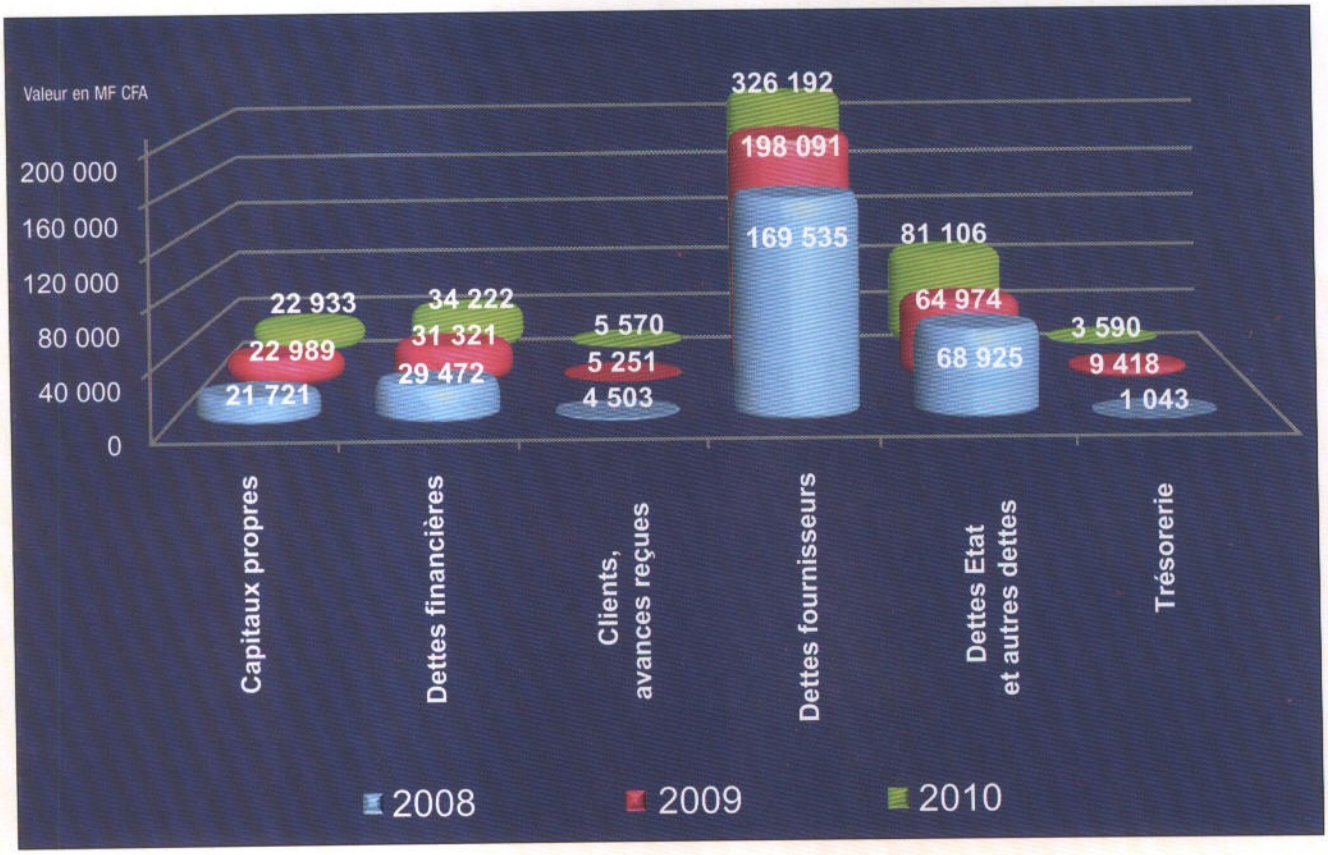

• FINANCEMENT

Les ressources
La hausse de la capacité d'autofinancement compense partiellement la hausse des dividendes distribués, entraînant une légère baisse de l'autofinancement. Cette baisse de l'autofinancement associée à la baisse des emprunts conduit à une diminution des ressources qui passent de 15 805 MF CFA à 13 446 MF CFA.

Les emplois
La variation des dettes supérieure à celle des créances induit la baisse significative des emplois à financer, qui passent de 28 132 MF CFA à 6 999 MF CFA.

La trésorerie
La légère baisse des ressources combinée à la variation significative des emplois à la baisse ont pour conséquence une hausse de la trésorerie (6 447 MF CFA).

• RATIO ET RENTABILITÉ

Malgré le contexte toujours difficile, les ratios financiers restent satisfaisants :

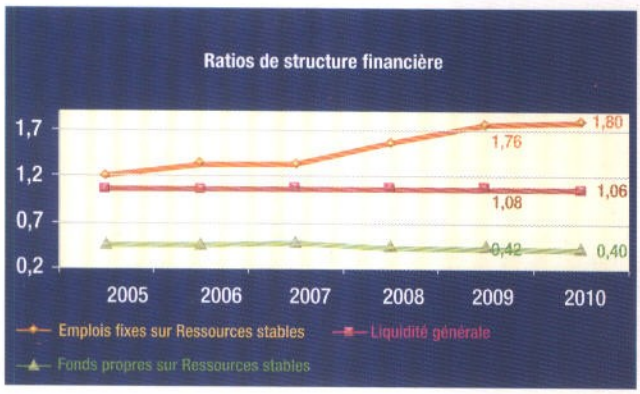

Ratios de structure financière : La hausse des autres ressources stables induit une amélioration du ratio de couverture des actifs immobilisés par les ressources stables, qui passe de 176% à 180%. Les ratios d'autonomie financière et de liquidité générale restent stables.

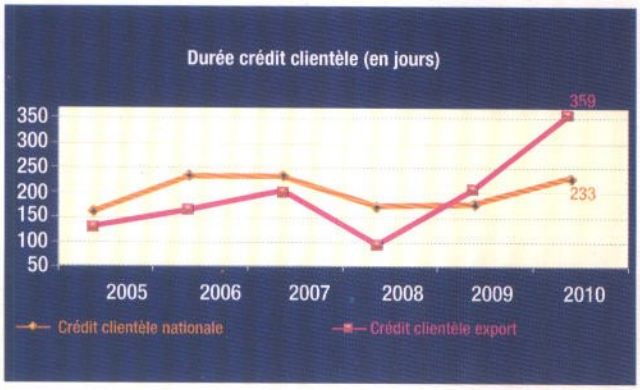

Ratios de gestion : La baisse du chiffre d'affaires entraîne une diminution du taux de rotation des capitaux propres, qui s'élève en 2010 à 5. Les délais clients sont en hausse en raison de la crise post électorale et en raison également de la hausse des impayés des clients étrangers.

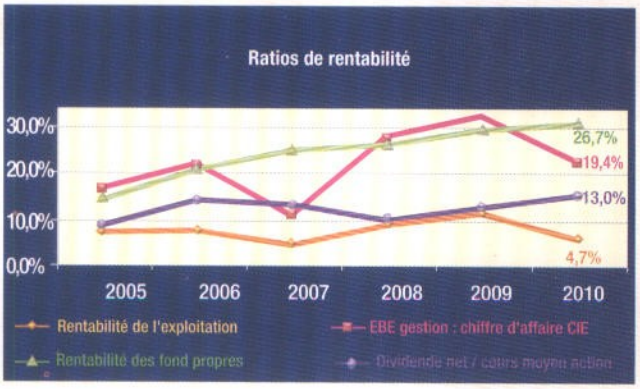

Ratios de rentabilité : La rentabilité des fonds propres est en constante évolution depuis 2005.
La baisse de l'Excédent Brut à l'Exploitation (EBE) est essentiellement liée à :
- L'augmentation exceptionnelle des produits en 2009 (rattrapage) ;
- La contribution de la CIE à l'équilibre financier du secteur de l'électricité.

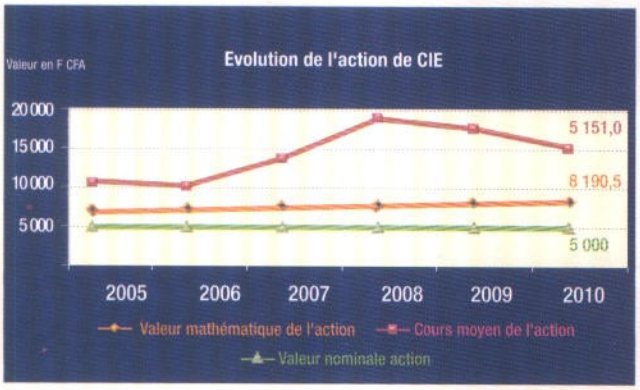

Le cours de l'action au 31 décembre 2010 s'établit à 14 061 F CFA, pour un cours moyen de l'année 2010 à 15 151 F CFA, et le dividende brut par action se situe à 2 180 F CFA. Le rendement de l'action est de 12,95% soit une rentabilité qui demeure très supérieure aux taux de rendement des placements locaux.

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

(Exercice clos le 31 décembre 2010)

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale ordinaire, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des états financiers annuels de la Compagnie Ivoirienne d'Électricité, S.A. (CIE), tels qu'ils sont annexés au présent rapport ;
- les vérifications et les informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces états financiers annuels.

I. Opinion sur les états financiers annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces états financiers. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les états financiers annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice, conformément aux règles et méthodes comptables prévues par l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit comptable.

II. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels.

Les Commissaires aux Comptes

Mazars Côte d'Ivoire

Armand Fandohan
Expert-Comptable Diplômé

Ernst & Young

Caroline Zamojciowna-Orio
Expert-Comptable Diplômé

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

(Exercice clos le 31 décembre 2010)

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention conclue au cours de l'exercice et visée aux articles 438 à 448 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE.

Cependant, en application de l'article 440 alinéa 7 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

1. Convention avec Finagestion

Administrateurs concernés	:	Messieurs Marcel Zadi Kessy, Olivier Bouygues, Jean Jacques Cassagne, Marc Alberola, Eric Tauziac et Brice Lodugnon, et ECP FII Finagestion représenté par Monsieur Vincent Leguennou.
Nature et objet	:	La société Finagestion assure une assistance générale pour la gestion des services et des activités de la CIE. La convention, conclue en 1998 pour une durée initiale d'un an, est renouvelable annuellement par tacite reconduction.
Modalités et rémunération	:	La rémunération perçue par Finagestion pour cette assistance technique est égale à 0,82 % du chiffre d'affaires annuel hors TVA réalisé par la CIE au cours de l'exercice précédent. La variation annuelle de cette rémunération ne peut excéder 3 %, comparativement à celle payée par la CIE au titre de l'exercice précédent. La charge enregistrée par la CIE, dans le cadre de cette convention, s'élève à FCFA 1.783 millions hors taxes.

2. Convention avec le Groupement des Services Eau et Electricité (GS2E)

Administrateur concerné	:	Monsieur Marcel Zadi Kessy.
Nature et objet	:	En exécution de cette convention de services, le GS2E réalise pour le compte de la CIE des prestations dans les principaux domaines suivants :

- Ressources humaines et formation,
- Audit exploitation eau et électricité,
- Communication et documentation,
- Systèmes d'information,
- Finances, comptabilité, achat et assurances,
- Conseil juridique,
- Ingénierie financière, études et maîtrise d'œuvre,
- Qualité, sécurité et environnement.

En retour, la CIE met du personnel et des moyens à disposition du GS2E qu'elle lui refacture mensuellement.

Modalités et rémunération : Sur l'exercice 2010, le coût total facturé au titre des prestations rendues par le GS2E s'élève à F CFA 3.056 millions hors taxes. Le produit facturé par la CIE au GS2E s'élève à F CFA 1.696 millions hors taxes.

3. Conventions avec la Compagnie Ivoirienne de Production d'Electricité, S.A. (CIPREL)

Administrateurs concernés : Messieurs Marcel Zadi Kessy, Jean-Jacques Cassagne, Marc Alberola, Eric Tauziac et Brice Lodugnon.

3.1 Convention de fournitures et de prestations avec la CIE

Nature et objet : Les prestations à effectuer par la CIE dans le cadre de cette convention concernent :
- la mise à disposition d'un banc d'essai d'injecteurs ainsi que les travaux d'entretien et de réparation de ce matériel ;
- des mesures et analyses diverses ;
- la mise à disposition de matériels de télécommunication ainsi que l'exploitation et la maintenance de ces équipements ;
- des fournitures et prestations diverses.

Modalités et rémunération : La rémunération de CIE est forfaitaire pour un montant trimestriel de F CFA 32.137.500. Le montant facturé à CIPREL au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2010 s'élève à F CFA 129 millions.

3.2 Convention d'assistance médicale curative

Nature et objet : Prestations médicales dispensées par les services de santé de la CIE au personnel de la CIPREL et de leurs ayants-droit.

Modalités et rémunération : La CIE facture chaque mois l'ensemble des prestations effectuées. Le montant facturé par la CIE au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2010 s'élève à F CFA 3,5 millions.

3.3 Convention médicale du travail

Nature et objet : Prestations médicales dispensées par les services de santé de la CIE au bénéfice du personnel de la CIPREL.

Modalités et rémunération : La CIE facture chaque trimestre l'ensemble des prestations effectuées. Aucune prestation n'a été réalisée sur l'exercice 2010 dans le cadre de cette convention.

4. Conventions avec la Société de Distribution d'Eau de Côte d'Ivoire, S.A. (SODECI)

Administrateurs concernés : Messieurs Olivier Bouygues, Marcel Zadi Kessy, Jean-Jacques Cassagne, Louis Peterschmitt, Ousmane Diarra, Eric Tauziac, et ECP II Finagestion représenté par Monsieur Vincent Leguennou.

4.1 Convention d'assistance médicale curative

Nature et objet : Prestations médicales dispensées par les services de santé de la CIE au bénéfice du personnel de la SODECI et de leurs ayant-droits. Les prestations concernent :
- La médecine générale,
- La médecine spécialisée,
- Les consultations d'infirmières,
- Les soins infirmiers de première nécessité.

Modalités et rémunération : Les factures sont adressées par la CIE à la SODECI mensuellement. Les produits perçus par la CIE, dans le cadre de cette convention, s'élèvent à F CFA 24 millions hors taxes au titre de l'exercice 2010.

4.2 Convention de bail

Nature et objet : Par convention en date du 1er février 1993 d'une durée de 9 ans et renouvelable par tacite reconduction par période triennale, la CIE prend en location un immeuble composé d'une tour de huit étages, d'une galette et de parkings souterrains et extérieurs à Abidjan-Treichville.

Modalités et rémunération : Le loyer trimestriel est de F CFA 55.269.000. La charge enregistrée par la CIE dans le cadre de cette convention s'élève à F CFA 221 millions hors taxes, au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2010.

Les Commissaires aux Comptes

Mazars Côte d'Ivoire	Ernst & Young
Armand Fandohan Expert-Comptable Diplômé	Caroline Zamojciowna-Orio Expert-Comptable Diplômé

PROJET DE RESOLUTIONS

Première résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du Rapport de Gestion du Conseil d'Administration et du Rapport Général des Commissaires aux Comptes, les approuve ainsi que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010 comportant le bilan et le compte de résultats tels qu'ils sont présentés.
L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier et sans réserve de leur gestion aux Administrateurs.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes concernant les conventions réglementées visées à l'article 438 de l'Acte Uniforme, approuve les mentions y figurant.

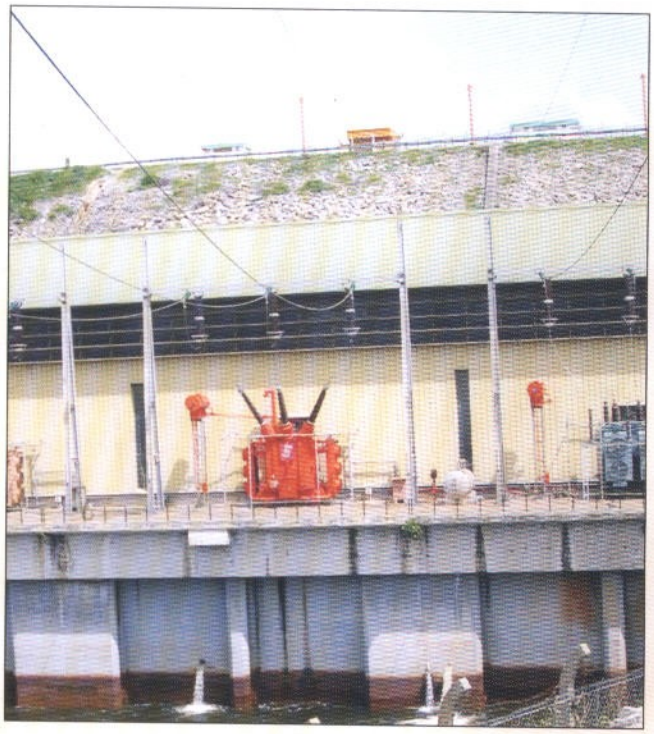

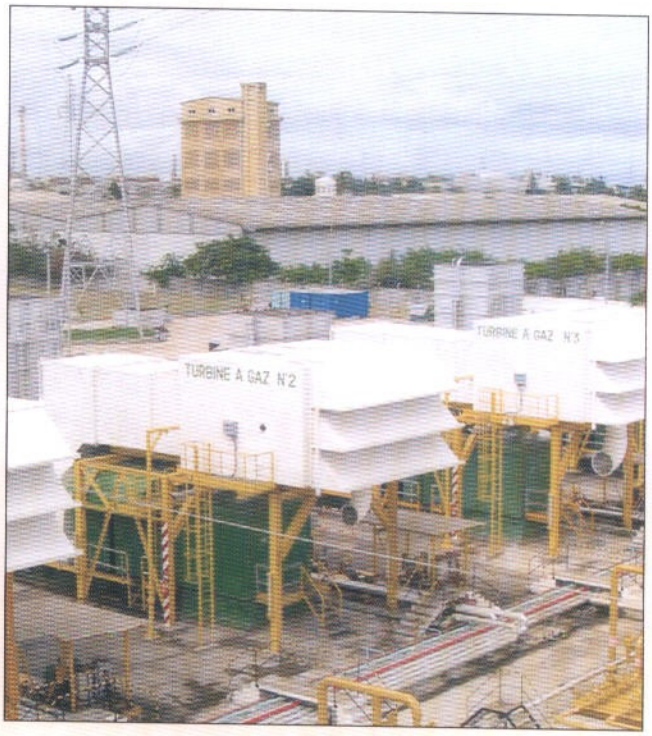

Troisième résolution

L'Assemblée Générale, constatant l'existence d'un bénéfice net de 6 112 567 077 F CFA et compte tenu du report à nouveau antérieur de 20 745 775 F CFA, décide d'affecter le bénéfice disponible de 6 133 312 852 F CFA de la manière suivante :
- à la distribution d'un dividende global pour :
  6 104 000 000 F CFA
- au report à nouveau pour : 29 312 852 F CFA

Ainsi chacune des 2 800 000 actions formant le capital recevra un dividende brut de 2 180 F CFA. Le dividende sera mis en paiement à compter du 20 juin 2011.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale décide d'allouer aux Administrateurs, en rémunération de leurs activités, à titre d'indemnité de fonction, une somme globale annuelle de 29 000 000 F CFA, dont la répartition sera effectuée par le Conseil d'Administration.

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour remplir, partout où besoin sera, toutes formalités de dépôt, publicité ou autres qui seraient nécessaires.

ETATS FINANCIERS

• BILAN - ACTIF

		Exercice 2010			Exerceice 2009
		Brut	Amort/Prov	Net	Net
	ACTIF IMMOBILISE (1)				
AA	**Charges immobilisées**	**0**		**0**	**0**
AB	Frais d'établissement et charges à répartir	0		0	0
AC	Primes de remboursement des obligations				
AD	**Immobilisations incorporelles**	**11 255 623 578**	**10 657 056 287**	**598 567 291**	**346 371 779**
AE	Frais de recherche et développement				
AF	Brevets, licences, logiciels	11 255 623 578	10 657 056 287	598 567 291	346 371 779
AG	Fonds commercial				
AH	Autres immobilisations incorporelles				
AI	**Immobilisations corporelles**	**102 939 878 027**	**72 783 356 964**	**30 156 521 063**	**29 285 142 207**
AJ	Terrains	962 759 735		962 759 735	887 759 735
AK	Bâtiments	3 740 973 266	2 099 921 178	1 641 052 088	1 817 114 237
AL	Installations et agencements	8 907 627 088	7 030 420 054	1 877 207 034	1 549 212 686
AM	Matériel	67 469 945 469	46 366 999 270	21 102 946 199	20 073 383 497
AN	Matériel de transport	21 858 572 469	17 286 016 462	4 572 556 007	4 957 672 052
AP	**Av. et Ac. versés sur immobilisations**	**22 282 341**		**22 282 341**	**7 130 693**
AQ	**Immobilisations financières**	**1 050 331 559**	**0**	**1 050 331 559**	**1 041 202 163**
AR	Titres de participation	428 800 000		428 800 000	428 800 000
AS	Autres immobilisations financières	621 531 559		621 531 559	612 402 163
AW	(1) dont H. A. O. :				
	Brut				
	Net				
AZ	**TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)**	**115 268 115 505**	**83 440 413 251**	**31 827 702 254**	**30 679 846 842**
	ACTIF CIRCULANT				
BA	**Actif circulant H. A. O.**	**0**		**0**	**0**
BB	**Stocks**	**20 874 960 468**	**5 288 719 981**	**15 586 240 487**	**15 863 170 695**
BC	Marchandises				
BD	Matières premières et autres approv.	20 874 960 468	5 288 719 981	15 586 240 487	15 863 170 695
BE	En-cours				
BF	Produits fabriqués				
BG	**Créances et emplois assimilés**	**459 186 702 148**	**42 119 225 904**	**417 067 476 244**	**276 588 728 740**
BH	Fournisseurs, avances versées	3 787 945 320		3 787 945 320	4 002 611 805
B I	Clients	241 988 970 585	37 695 704 235	204 293 266 350	154 112 206 188
BJ	Autres créances	213 409 786 243	4 423 521 669	208 986 264 574	118 473 910 747
BK	**TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)**	**480 061 662 616**	**47 407 945 885**	**432 653 716 731**	**292 451 899 435**
	TRESORERIE-ACTIF				
BQ	Titres de placement	3 000 000 000		3 000 000 000	2 363 302 622
BR	Valeurs à encaisser			0	0
BS	Banques, chèques postaux, caisse	6 652 398 795	519 547 137	6 132 851 658	6 150 233 342
BT	**TOTAL TRESORERIE-ACTIF (III)**	**9 652 398 795**	**519 547 137**	**9 132 851 658**	**8 513 535 964**
BU	**Ecarts de conversion-Actif (IV)** (perte probable de change)	**0**		**0**	**0**
BZ	**TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)**	**604 982 176 916**	**131 367 906 273**	**473 614 270 643**	**331 645 282 241**

ETATS FINANCIERS

• BILAN - PASSIF

		Exercice 2010	Exercice 2009
	CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILEES		
CA	**Capital**	**14 000 000 000**	**14 000 000 000**
CB	Actionnaires capital non appelé -		
CC	**Primes et réserves**	**2 820 745 775**	**2 821 672 137**
CD	Primes d'apport, d'émission, de fusion		
CE	Ecarts de réévaluation		
CF	Réserves indisponibles	2 800 000 000	2 800 000 000
CG	Réserves libres		
CH	Report à nouveau + ou -	20 745 775	21 672 137
C I	**Résultat net de l'exercice** (bénéfice + ou perte -)	**6 112 567 077**	**5 767 073 638**
CK	**Autres capitaux propres**		
CL	Subventions d'investissement		
CM	Provisions réglementées et fonds assimilés		
CP	**TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)**	**22 933 312 852**	**22 588 745 775**
	DETTES FINANCIERES ET RESSOURCES ASSIMILEES (1)		
DA	Emprunts	**0**	**0**
DB	Dettes de crédit-bail et contrats assimilés		
DC	Dettes financières diverses	**23 531 544 477**	**22 114 902 816**
DD	Provisions financières pour risques et charges	**10 690 950 599**	**9 206 578 659**
DE	(1) dont H. A. O. :		
DF	**TOTAL DETTES FINANCIERES (II)**	**34 222 495 076**	**31 321 481 475**
DG	**TOTAL RESSOURCES STABLES (I + II)**	**57 155 807 928**	**53 910 227 250**
	PASSIF CIRCULANT		
DH	Dettes circulantes et ressources assimilées H.A.O.	1 730 286 782	831 790 308
D I	Clients, avances reçues	5 570 335 204	5 250 961 328
DJ	Fournisseurs d'exploitation	326 192 240 794	198 091 792 178
DK	Dettes fiscales	69 499 924 358	52 400 704 879
DL	Dettes sociales	7 585 792 062	6 055 940 637
DM	Autres dettes	2 289 653 882	5 685 816 920
DN	Risques provisionnés		
DP	**TOTAL PASSIF CIRCULANT (III)**	**412 868 233 082**	**268 317 006 250**
	TRESORERIE PASSIF		
DQ	Banques, crédits d'escompte		
DR	Banques, crédits de trésorerie	0	7 000 000 000
DS	Banques, découverts	3 590 229 633	2 418 048 741
DT	**TOTAL TRESORERIE-PASSIF (IV)**	**3 590 229 633**	**9 418 048 741**
DU	**Ecarts de conversion-Passif (V)** (gain probable de change)		
DZ	**TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)**	**473 614 270 643**	**331 645 282 241**

ETATS FINANCIERS

• COMPTE DE RESULTATS - CHARGES

			Exercice 2010	Exercice 2009
	ACTIVITE D'EXPLOITATION			
RA	Achats de marchandises			
RB	- Variation de stocks	(- ou +)	0	0
	(Marge brute sur marchandises voir TB)			
RC	Achats de matières premières et fournitures liées			
RD	- Variation de stocks	(- ou +)		
	(Marge brute sur matières voir TG)			
RE	Autres achats			
RH	- Variation de stocks	(- ou +)	271 940 406 549	202 485 961 588
R I	Transports		876 376 873	-1 036 404 535
RJ	Services extérieurs		1 989 254 924	1 627 669 989
RK	Impôts et taxes		38 323 820 819	32 089 156 444
RL	Autres charges		3 678 275 635	3 996 085 022
	(Valeur ajoutée voir TN)		-70 467 903 850	13 199 996 370
RP	Charges de personnel (1)			
	(1) dont personnel extérieur		27 255 844 104	26 290 188 973
			1 436 042 785	**1 291 421 058**
RQ	(Excédent brut d'exploitation voir TQ)			
RS	Dotations aux amortissements et aux provisions		9 136 464 241	8 801 197 779
RW	**Total des charges d'exploitation**		**282 732 539 295**	**287 453 851 630**
	(Résultat d'exploitation voir TX)			
	ACTIVITE FINANCIERE			
SA	Frais financiers			
SC	Pertes de change		373 116 882	489 122 019
SD	Dotations aux amortissements et aux provisions		0	0
SF	**Total des charges financières**		**373 116 882**	**489 122 019**
	(Résultat financier voir UG)			
SH	**Total des charges des activités ordinaires**		**283 105 656 177**	**287 942 973 649**
	(Résultat des activités ordinaires voir UI)			
	HORS ACTIVITES ORDINAIRES (H.A.O.)			
SK	Valeurs comptables des cessions d'immobilisations			
SL	Charges H.A.O.		101 992 139	232 755 436
SM	Dotations H.A.O.			
SO	**Total des charges H.A.O.**		**101 992 139**	**232 755 436**
	(Résultat H.A.O. voir UP)			
SQ	Participation des travailleurs			
SR	Impôts sur le résultat		2 539 152 622	2 767 430 848
SS	**Total participation et impôts**			
ST	**TOTAL GENERAL DES CHARGES**		**2 539 152 622**	**2 767 430 848**
	(Résultat net voir UZ)		**285 746 800 938**	**290 943 159 933**

ETATS FINANCIERS

• COMPTE DE RESULTATS - PRODUITS

				Exercice 2010	Exercice 2009
	ACTIVITE D'EXPLOITATION				
TA	Ventes de marchandises			190 419 817	6 777 319
TB	**MARGE BRUTE SUR MARCHANDISES**			**190 419 817**	**6 777 319**
TC	Ventes de produits fabriqués			263 656 533 035	270 505 879 937
TD	Travaux, services vendus			10 763 979 383	10 110 372 046
TE	Production stockée (ou déstockage)		(+ ou -)		
TF	Production immobilisée			0	0
TG	**MARGE BRUTE SUR MATIERES**			**274 420 512 418**	**280 616 251 983**
TH	Produits accessoires			2 480 837 192	2 423 707 982
TI	**CHIFFRE D'AFFAIRES (1) (TA + TC + TD + TH)**			**277 091 769 427**	**283 046 737 284**
TJ	(1) dont à l'exportation			24 754 255 416	22 096 947 825
TK	Subventions d'exploitation				
TL	Autres produits			1 413 470 978	4 501 858 950
TN	**VALEUR AJOUTEE**			**32 165 009 455**	**35 186 131 356**
TQ	**EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION**			**4 909 165 351**	**8 895 942 383**
TS	Reprises de provisions			668 788 578	856 541 393
TT	Transferts de charges			11 597 134 776	7 445 979 014
TW	**Total des produits d'exploitation**			**290 771 163 759**	**295 851 116 641**
TX	**RESULTAT D'EXPLOITATION**	**8 038 624 464**	**8 397 265 011**		
	Bénéfice (+) ; Perte (-)				
	ACTIVITE FINANCIERE				
UA	Revenus financiers			1 011 008 882	772 030 164
UC	Gains de change			0	0
UD	Reprises de provisions				
UE	Transferts de charges			648 979	3 749 023
UF	**Total des produits financiers**			**1 011 657 861**	**775 779 187**
UG	**RESULTAT FINANCIER (+ ou -)**			**638 540 979**	**286 657 168**
UH	**Total des produits des activités ordinaires**			**291 782 821 620**	**296 626 895 828**
UI	**RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES (1) (+ ou -)**			8 677 165 443	8 683 922 179
UJ	(1) dont impôt correspondant			**2 106 835 167**	**2 170 980 545**
	HORS ACTIVITES ORDINAIRES (H.A.O.)				
UK	Produits des cessions d'immobilisations			76 546 395	83 337 743
UL	Produits H.A.O.				
UM	Reprises H.A.O.				
UN	Transferts de charges			0	0
UO	**Total des produits H.A.O.**			**76 546 395**	**83 337 743**
UP	**RESULTAT H.A.O.**		(+ ou -)	**-25 445 744**	**-149 417 693**
UT	**TOTAL GENERAL DES PRODUITS**			**291 859 368 015**	**296 710 233 571**
UZ	**RESULTAT NET**			**6 112 567 077**	**5 767 073 638**
	Bénéfice (+) ; Perte (-)				

ETATS FINANCIERS

• TABLEAU FINANCIER DES RESSOURCES ET DES EMPLOIS (TAFIRE)

CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT GLOBALE (C.A.F.G.)

CAFG = EBE
- Charges décaissables restantes } à l'exclusion des cessions
+ Produits encaissables restants } d'actif immobilisé

		E.B.E.	
(SA) Frais financiers	373 116 882	(TT) Transferts de charges d'exploitation	4 909 165 351
(SC) Pertes de change	0	(UA) Revenus financiers	11 597 134 776
(SL) Charges H.A.O.		(UC) Gains de change	1 011 008 882
		(UE) Transferts de charges	0
(SQ) Participation		(UL) Produits H.A.O.	648 979
(SR) Impôts sur le résultat	2 539 152 622	(UN) Transferts de charges H.A.O.	0
			0
Total (I)	2 912 269 504	Total (II)	17 517 957 988

CAFG: Total (II) - Total (I) = **14 605 688 484** XA (N - 1) : 13 861 147 717

AUTOFINANCEMENT (A.F.)

AF = CAFG - Distributions de dividendes dans l'exercice (1)

AF = 14 605 688 484 - 5 768 000 000 = **8 837 688 484** XB (N - 1) : 8 961 147 717

VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION (B.F.E.)

Var. B.F.E. = Var. Stocks (2) + Var. Créances (2) + Var. Dettes circulantes (2)

Variation des stocks : N - (N - 1)	Emplois augmentation (+)		Ressources diminution (-)
(BC) Marchandises		ou	0
(BD) Matières premières	0	ou	276 930 208
(BE) En-cours		ou	0
(BF) Produits fabriqués		ou	0
(A) Variation globale nette des stocks	0	ou	276 930 208

(1) Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice y compris les acomptes sur dividendes.
(2) A l'exclusion des éléments H.A.O.

Variation des créances : N - (N - 1)	Emplois augmentation (+)		Ressources diminution (-)
(BH) Fournisseurs, avances versées	0	ou	214 666 485
(B I) Clients	50 181 060 162	ou	0
(BJ) Autres créances	90 512 353 827	ou	0
(BU) Ecarts de conversion - Actif (1)	0	ou	0
(B) Variation globale nette des créances	140 478 747 504	ou	0

Variation des dettes circulantes : N - (N - 1)	Emplois diminution (-)		Ressources augmentation (+)
(D I) Clients, avances reçues	0	ou	319 373 876
(DJ) Fournisseurs d'exploitation	0	ou	128 100 448 616
(DK) Dettes fiscales	0	ou	17 099 219 479
(DL) Dettes sociales	0	ou	1 529 851 425
(DM) Autres dettes	3 396 163 038	ou	0
(DN) Risques provisionnés	0	ou	0
(DU) Ecarts de conversion - Passif (1)	0	ou	0
(C) Variation globale nette des dettes circulantes	0	ou	143 652 730 358
VARIATION DU B.F.E. = (A) + (B) + (C)	0	ou	3 450 913 062

EXCEDENT DE TRESORERIE D'EXPLOITATION (E.T.E.)

ETE = EBE - Variation BFE - Production immobilisée

		N	N - 1
Excédent brut d'exploitation		4 909 165 351	8 895 942 383
- Variation du B.F.E.(- si emplois ; + si ressources)	(- ou +)	3 450 913 062	-16 697 455 144
- Production immobilisée			0
EXCEDENT DE TRESORERIE D'EXPLOITATION		8 360 078 413	-7 801 512 761

(1) En cours d'adoption.

ETATS FINANCIERS

• TABLEAU FINANCIER DES RESSOURCES ET DES EMPLOIS (TAFIRE)

		Exercice N		Exercice N-1
		Emplois	Ressources	(E - ; R +)
	I. INVESTISSEMENTS ET DESINVESTISSEMENTS			
FA	Charges immobilisées (augmentations dans l'exercice)			
	Croissance interne			
FB	Acquisitions/Cessions d'immobilisations incorporelles	471 657 354		-147 025 294
FC	Acquisitions/Cessions d'immobilisations corporelles	7 753 350 540	77 532 411	-5 388 223 663
	Croissance externe			
FD	Acquisitions/Cessions d'immobilisations financières	19 092 886	9 963 490	-650 247
FF	**INVESTISSEMENT TOTAL**	**8 156 604 879**		**-5 535 899 204**
FG	**II. VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION (cf. supra : Var. B.F.E.)**	0	3 450 913 062	-16 697 455 144
FH	**A - EMPLOIS ECONOMIQUES A FINANCER (FF + FG)**	**4 705 691 817**		**-22 233 354 348**
FI	**III. EMPLOIS/RESSOURCES (B.F., H.A.O.)**	0	898 496 474	-692 350 784
FJ	**IV. EMPLOIS FINANCIERS CONTRAINTS** (1) Remboursements (selon échéancier) des emprunts et dettes financières (1) A l'exclusion des remboursements anticipés portés en VII	3 191 389 430		-5 205 972 116
FK	**B - EMPLOIS TOTAUX A FINANCER**	**6 998 584 773**		**-28 131 677 248**
	V. FINANCEMENT INTERNE			
FL	Dividendes (emplois) / C.A.F.G. (Ressources)	**5 768 000 000**	**14 605 688 484**	**8 961 147 717**
	VI. FINANCEMENT PAR LES CAPITAUX PROPRES			
FM	Augmentations de capital par apports nouveaux	////////////////////		
FN	Subventions d'investissement	////////////////////		
FP	Prélèvements sur le capital (y compris retraits de l'exploitant)		////////////////////	
	VII. FINANCEMENT PAR DE NOUVEAUX EMPRUNTS			
FQ	Emprunts (2)			
FR	Autres dettes financières (2) (2) Remboursements anticipés inscrits séparément en emplois		**4 608 031 091**	**6 843 839 926**
FS	**C - RESSOURCES NETTES DE FINANCEMENT**		**13 445 719 575**	**15 804 987 643**
FT	**D - EXCEDENT OU INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE FINANCEMENT (C - B)**	**0** ou	**6 447 134 802**	**-12 326 689 605**
	VIII. VARIATION DE LA TRESORERIE Trésorerie nette			
FU	à la clôture de l'exercice + ou -	**5 542 622 025**		
FV	à l'ouverture de l'exercice + ou -	**-904 512 777**		
FW	**Variation Trésorerie : (+ si Emploi ; - si Ressources)**	**6 447 134 802**	**6 447 134 802** ou	**0** **12 326 689 605**
	Contrôle : D = VIII avec signe opposé			

Nota : I, IV, V, VI, VII : en termes de flux ; II, III, VIII : différences " bilantielles " 0

CONTRÔLE (à partir des masses des bilans N et N - 1)	Emplois		Ressources
Variation du fonds de roulement (F.d.R.) : FdR(N) - FdR(N - 1)	0	ou	**2 097 725 266**
Variation du B.F. global (B.F.G.) : BFG(N) - BFG(N - 1)	0	ou	**4 349 409 536**
Variation de la trésorerie (T) : T(N) - T(N - 1)	**6 447 134 802**	ou	**0**
TOTAL	**6 447 134 802**	=	**6 447 134 802**

REGLES ET METHODES COMPTABLES

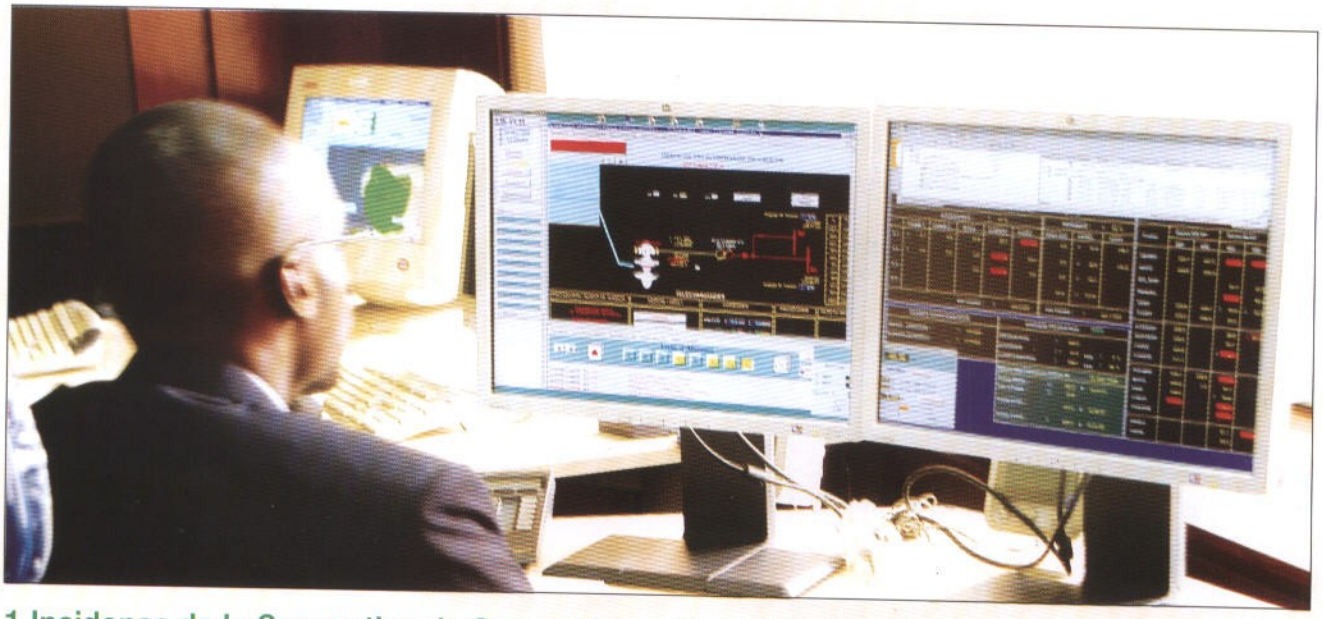

1.Incidence de la Convention de Concession sur la Présentation des Comptes Annuels

La convention de concession de service public conclue le 25 octobre 1990 pour une durée de 15 années entre la CIE et l'Etat de Côte d'Ivoire a enregistré son terme initial le 25 octobre 2005.

Les Parties ont dressé le bilan de leur relation contractuelle et fait le point sur l'état du secteur de l'Electricité et, à cette occasion, ont pris acte des progrès notables réalisés depuis l'entrée en vigueur de la convention de concession.

Conscientes de l'importance du Secteur de l'Electricité pour le bien-être des populations et le développement économique de la Côte d'Ivoire, et au vu des enseignements tirés de leur première période de collaboration, les Parties ont manifesté leur intention de poursuivre leur partenariat et de le renforcer.

L'Etat et la CIE se sont rencontrés et ont décidé de conclure l'Avenant n°5 à la convention de concession dont l'objet est notamment de renouveler la Convention pour une période de quinze (15) ans.

Par application de la convention de service public signée avec l'Etat de Côte d'Ivoire et du protocole d'accord avec L'ex-EECI :

- les comptes de la CIE n'intègrent ni les biens mis à disposition par l'Autorité Concédante, ni leur dépréciation. Cependant, la CIE en supporte les frais d'entretien, de réparation et d'assurance ;

- le chiffre d'affaires qui figure au compte de résultat de la CIE correspond principalement aux produits de la vente de l'énergie électrique. Il est différent du revenu propre de la CIE qui est égal aux composantes R1, R3 et R5 définies contractuellement. Cette rémunération n'apparaît pas en lecture directe dans les comptes. Elle est obtenue par différence entre le chiffre d'affaires énergie et les éléments suivants :

- la redevance de l'Autorité concédante qui est inscrite dans les charges d'exploitation dans le poste « autres charges ».
- Les charges liées aux consommations d'électricité et aux combustibles liquides et gazeux comprises dans les postes « Autres achats » et « variation de stocks ».

Le chiffre d'affaires de l'exercice inclut :
- les facturations émises du 1er janvier 2010 au 31 décembre 2010, comprenant les ventes locales et les ventes à l'exportation ;
- la variation de l'énergie en compteurs sur l'exercice 2010 ;

- les droits acquis antérieurement au 1er novembre 1990, par le personnel au titre des congés et des indemnités de départ à la retraite, sont dus par l'ex EECI et sont comptabilisés par la CIE en dettes vis-à-vis du personnel et en créances sur l'ex EECI pour un montant identique ; la SOGEPE se substituant à l'ex EECI ;

- les travaux réalisés dans le cadre du renouvellement de l'outil de production sont imputés sur la redevance à reverser à l'Autorité Concédante dans la limite du budget alloué annuellement par l'Autorité Concédante à la CIE ;

- les travaux entrant dans le cadre des inspections majeures des installations de production sont réalisés et enregistrés dans les charges de la CIE. Une compensation est allouée annuellement par l'Autorité Concédante à la CIE.

2. Règles et Méthode Comptables

Les comptes de l'exercice de douze (12) mois clos le 31 décembre 2010 ont été établis conformément aux règles en vigueur en République de Côte d'Ivoire et sont présentés selon les prescriptions du droit comptable de l'OHADA en vigueur en Côte d'Ivoire depuis octobre 2003.

Ces comptes sont comparables à ceux de l'exercice précédent.

Les principales règles et méthodes comptables retenues par la CIE pour l'établissement de ses comptes annuels sont décrites ci-après.

2.1. Charges Immobilisées

Les charges immobilisées enregistrent les frais d'acquisitions d'immobilisations. Elles sont étalées sur cinq ans.

2.2. Immobilisations Incorporelles

Les frais de premier établissement sont intégralement amortis sur l'exercice au cours duquel ils ont été engagés.
Les logiciels de bureautique sont amortis sur une durée de trois ans et les applications sont amorties sur cinq.
Les immobilisations incorporelles au 31 décembre 2009 comprennent notamment le droit d'utilisation de la licence du logiciel SAPHIR Version Client pour une valeur de 8.524.400 Euros, soit F CFA 5.592 millions et les développements spécifiques liés à ce logiciel à hauteur de F CFA 590 millions. Cette licence a été acquise le 15 novembre 2002 pour une durée de 7 ans.
Cette application qui permettra à la compagnie d'améliorer la gestion de la clientèle abonnée à l'électricité a été livrée le 26 novembre 2004 après les développements spécifiques.
La charge d'amortissement comptabilisée au titre de l'exercice 2010 s'élève à zéro F CFA.
Cette licence est amortie depuis le 31/12/2009.

2.3. Immobilisation Corporelles

Les acquisitions sont comptabilisées à leur coût de revient.
Les durées normales d'amortissement retenues sont les suivantes en années :

Constructions	**20**
Matériels et outillage	**10**
Compteurs	**10 et 15**
Véhicules	**4 et 5**
Mobylettes	**2.5**
Matériel et engins d'exploitation	**10**
Mobiliers	**10**
Matériels informatiques	**3 et5**
Matériels divers (bureau, ménager...)	**6**
Aménagements et agencements	**10**

2.4. Immobilisations financières

Les immobilisations financières enregistrent principalement :

- La participation de CIE dans le capital de GS2E,
- Les souscriptions aux obligations émises par la CAA et à la SICAV SOGEVALOR,
- Les prêts accordés au personnel sur une durée de plus de 12 mois.

2.5. Stocks

La gestion des stocks se fait suivant la méthode de l'inventaire permanent.

Les stocks ont fait l'objet d'un inventaire physique du 16 au 30 novembre 2010 qui a servi à quantifier les valeurs d'exploitation au 31 décembre 2010 pour les zones libres. L'inventaire de novembre n'ayant pu se faire en zone CNO, c'est l'inventaire du 14 au 18 juin 2010 qui a servi à quantifier les stocks dans cette zone.

Les stocks de combustibles sont valorisés selon la méthode du "premier entré, premier sorti" qui, en raison de la rotation rapide de ces stocks, correspond aux derniers prix connus de l'exercice.

Une provision pour dépréciation est constatée sur les stocks de sécurité des turbines à gaz de la Centrale de Vridi 1, des barrages hydroélectriques et de transport d'énergie.
Au 31/12/2010 la méthode utilisée a consisté à provisionner la valeur réelle des stocks de sécurité déterminée par les structures concernées.

2.6 Comptes Clients

Les créances relatives aux ventes locales d'électricité correspondent aux portefeuilles clients des applications informatiques de gestion des abonnés à l'électricité basse tension et haute tension.

Les créances relatives aux exportations d'électricité facturées en devises correspondent à la contrevaleur en Francs CFA des devises utilisées à la clôture de l'exercice.

Les créances douteuses se rapportent aux clients privés. Elles sont composées des soldes nets des résiliés et de la part des impayés des clients en vigueur non couverte par les avances sur consommations. La part de la CIE correspond au produit du nombre de KWh compris dans les créances douteuses par la rémunération moyenne de la CIE par KWh. La part de la CIE dans les créances douteuses constitue la base de détermination des provisions pour créances douteuses. Le taux de dépréciation utilisé a été de 100% pour les créances nettes sur les résiliés et pour les créances antérieures à l'exercice 2010 sur les abonnés en vigueur.

Les créances sur le secteur public et parapublic, ne font pas l'objet de provisions pour dépréciation, quels que soient les retards de règlement, ces créances pouvant faire l'objet de compensation avec les dettes de la CIE envers l'Etat.

2.7 Énergie en Compteurs

L'énergie en compteurs correspondant à l'énergie consommée et non encore facturée à la date de clôture, constitue un produit à recevoir. Elle est valorisée au prix de vente TVA comprise.
La quantité d'énergie en compteurs est déterminée à partir des prévisions de facturations qui tiennent compte des facturations réalisées antérieurement, du rendement du réseau et des périodes de relèves théoriques.

2.8. Autres Créances

Les autres créances comprennent notamment :

- les créances sur l'ex EECI notamment la contrepartie des droits acquis par les agents au 25 octobre 1990 au titre des départs en retraite,
- les écarts constatés lors des arrêts et clôtures des caisses.

Les écarts de caisse non dénoués et les risques d'irrécouvrabilité des débiteurs divers font l'objet d'une provision pour dépréciation.

2.9. Traitement des Actifs en zones difficiles

2.9.1. Stocks

Les stocks détenus par la société dans les zones difficiles et sur lesquels pèsent des risques de pertes ont été dépréciés en totalité.

2.9.2. Créances clients et énergie en compteurs

L'énergie consommée par l'Administration et les clients BT professionnel dans les zones difficiles depuis le 19 septembre 2002 est facturée sur la base d'estimations.

L'énergie consommée par les clients industriels est relevée et facturée tous les mois.

Les consommations des clients privés en basse tension dans ces zones ont été relevées au cours du 3ème trimestre de l'exercice 2004 et comptabilisées dans le chiffre d'affaires. Depuis lors, et jusqu'à fin 2008, une partie de ces clients privés était facturée au forfait et l'autre partie sur la base d'estimations.
Les créances impayées sur ces facturations (hors Administration) ont été provisionnées à 100% de la part CIE.
Les consommations non relevées au 31 décembre 2010 dans ces zones sont estimées à 84.8 GWh qui sont provisionnées en totalité pour la part CIE à hauteur de F CFA 1 935 millions.

Synthèse du traitement des zones ex assiégées

Au 31 décembre 2010, les provisions cumulées sur les actifs de la compagnie en zones difficiles s'élèvent à F CFA millions 32 537 contre F CFA 28 267 millions l'exercice précédent, et s'analysent comme suit, en millions de F CFA :

Provisions sur matériels et mobiliers	**0**
Provisions sur stocks	**1 552**
Provision sur créances clients	**29 050**
Provision sur énergie non facturée (énergie en compteurs)	**1 935**

2.10. Dettes Financières Diverses

Ce poste enregistre les avances sur consommations versées par les abonnés à l'électricité. Les avances sur consommations sont utilisées pour encaisser les factures lors de la résiliation de l'abonnement.

2.11. Passif Circulant

Les soldes créditeurs des abonnés à l'électricité obtenus à partir des portefeuilles clients basse tension et clients haute tension sont enregistrés dans le postes « Clients, avances reçues ».
Le poste « Fournisseurs d'exploitation » comprend essentiellement les dettes envers les fournisseurs de combustibles gazeux et les producteurs indépendants d'électricité.

Les charges à payer provisionnées dans ce compte résultent du traitement automatique des commandes opéré par J@de, le progiciel intégré de gestion des achats, des stocks et de la comptabilité. En effet, cette application détermine les charges à payer par rapprochement commande par commande des réceptions effectuées avec les factures comptabilisées.

2.12. Engagements de Retraité

Les droits acquis par le personnel à la clôture de l'exercice et antérieurement inscrits dans les engagements financiers, ont été comptabilisés en provision pour charges.
Au 31 décembre 2010, les droits acquis par l'ensemble du personnel s'établissent à F CFA 5 920 millions, dont F CFA 922 millions au titre des du personnel de l'ex EECI.
Cette provision a été évaluée selon la méthode rétrospective avec salaires de fin de période, telle que préconisée par le droit comptable de l'OHADA, conformément à la norme IAS19.

Les droits acquis par le personnel sont déterminés conformément aux dispositions de la Convention Collective Interprofessionnelle applicable en Côte d'Ivoire.

2.13. Situation Fiscale Latente

La situation fiscale latente résulte des décalages temporaires entre le résultat fiscal et le résultat comptable liés à la reconnaissance des charges et des produits. Conformément aux prescriptions du droit comptable de l'OHADA, les impôts différés relatifs à ces différences temporaires ne sont pas comptabilisés, la charge d'impôt comptabilisée correspond à l'impôt exigible.

2.14. Compte de Resultats

Les transferts de charges enregistrent principalement :
- les achats de compteurs immobilisés à hauteur de F CFA 2 129 millions,
- la neutralisation des charges du projet Union Européenne pour 1 647 millions,
- la refacturation des charges de retraite à SOGEPE au titre des droits acquis par le personnel ex-EECI pour F CFA 299 millions,
- les remboursements des assurances liées aux sinistres pour F CFA 1 379 millions,
- la refacturation de diverses charges au personnel à hauteur de F CFA 358 millions,
- la refacturation des transformateurs à hauteur de 509 millions,
- la refacturation des grosses révisions pour 4 863 millions.

Compagnie Ivoirienne d'Électricité

Dans le courant de votre vie